

Association Allemande Coopérative Raiffeisen
DGRV- Section Tunisie

Rapport du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2023

***Rapport du Commissaire
aux Comptes***

Tunis, le 31 Mai 2024

Messieurs les membres de

L'Association Allemande Coopérative Raiffeisen DGRV- Section Tunisie

13 bis 2, Avenue des Etats Unis, Belvédère
1002 Tunis

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion :

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association DGRV- Section Tunisie, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, l'état des produits et des charges et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des actifs nets positifs de 188.759 DT, y compris l'excédent des produits sur les charges de l'exercice s'élevant à 95.186DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Association DGRV-Section Tunisie, au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon les règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport financier

La responsabilité du rapport financier incombe à la direction de l'Association DGRV-Section Tunisie.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de financier et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de l'association dans le rapport financier par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport financier et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport financier semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport financier, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction pour les états financiers

La direction de l'association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe à la direction de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé aux vérifications portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'Association DGRV- Section Tunisie.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction de l'association.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction de l'association. Ce rapport de contrôle interne fait partie intégrante du présent rapport.

ABIR BEN AOUN

Expert Comptable



Abir Ben Aoun
Expert Comptable
ME: 1555093 M A P 000
benaoun.abir@gmail.com

Etats Financiers

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIFS	Notes	2023	2022
ACTIFS COURANTS			
Liquidités et équivalents de liquidités	III.1	134 508	71 158
Autres actifs courants		-	-
Total des Actifs Courants		134 508	71 158
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles	III.2	566	-
Amortissement		-153	-
		413	
Immobilisations corporelles	III.2	154 053	33 902
Amortissement		-15 743	-9 182
		138 310	24 720
Immobilisations financières		3 900	3 900
Total des Actifs Immobilisés		142 623	28 620
TOTAL DES ACTIFS		277 131	99 778
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
PASSIFS			
Autres passifs courants	III.3	81 250	6 204
Fournisseurs et comptes rattachés		7 121	-
Total des Passifs		88 371	6 204
ACTIFS NETS			
Apports affectés à des immobilisations		14 806	14 806
Autres Apports Affectés		13 795	13 795
Excédent/Déficits reportés		64 972	109 496
Excédent des produits sur les charges de l'exercice		95 186	-44 524
Total des Actifs Nets	III.4	188 760	93 574
TOTAL DES PASSIFS ET ACTIFS NETS		277 131	99 778

ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES
pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2023	2022
PRODUITS			
Autres apports	IV.1	617 021	215 375
Total des produits		617 021	215 375
CHARGES			
Frais courants d'exploitation	IV.2	35 227	38 617
Charges de personnel		84 686	55 508
Dotations aux amortissements et aux provisions		6 715	5 978
Frais d'administration	IV.3	395 208	159 795
Total des charges		521 836	259 898
Excédent/Déficit des produits sur les charges de l'exercice		95 186	-44 524

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités courantes		
Encaissement d'autres revenus et apports	617 021	15 375
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	-339 899	-2 423
Décaissement des rémunérations versées au personnel	- 84 686	-55 508
Autres Décaissement des activités courantes	- 8 367	-201 318
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	84 068	43 874
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement affecté à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-120 718	-200
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-120 718	-200
Variation de trésorerie	63 350	44 074
Trésorerie au début de l'exercice	71 158	15 232
Trésorerie à la clôture de l'exercice	134 508	1 158

Notes aux Etats Financiers

I. Présentation de l'association

La DGRV-Section Tunisie, est la représentation en Tunisie de la Deutscher Genossenschaft und Raiffeisenverband e. V. (ou confédération allemande des coopératives et des Raiffeisen, nommé ci-après DGRV Allemagne), enregistrée en tant qu'association étrangère en Tunisie depuis juin 2019. L'objectif principale de la DGRV est la promotion des coopératives entrepreneuriales ainsi que la mise en place et le renforcement durable des systèmes et des structures coopératives. Dans les pays où le département international de la DGRV est actif, elle encourage des coopératives individuelles dans différents secteurs et elle soutient des structures d'intégration à différents niveaux. Les trois niveaux où se déroulent les activités sont le niveaux micro, méso et macro. Cela va du soutien aux structures de coopération au niveau local, le conseil et le renforcement des institutions pertinentes du niveau régional, jusqu'au plan national. Ainsi nous visons à créer des systèmes intégrés et interconnectés tout en améliorant les conditions cadres du secteur. Toutes les activités menées par la DGRV sur le plan international, sont financées essentiellement par le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement et partiellement par le Ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture.

II. Présentation des comptes et principes comptables

Les états financiers sont préparés, conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel ; et en particulier la NCT 45 relative aux organismes sans but lucratif « OSBL ».

Les principes et les méthodes comptables les plus significatifs appliqués pour l'élaboration des états financiers sont les suivants :

a. Unité monétaire :

La monnaie de référence de l'enregistrement des opérations comptables est le Dinar Tunisien. Les états financiers sont exprimés en Dinar Tunisien.

b. Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement en appliquant les taux d'amortissement suivants :

✓ Logiciels	33%
✓ Matériel de bureau	20%
✓ Mobilier de bureau	10%
✓ Matériel informatique	33%

Les dotations aux amortissements relatives aux acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

c. Actifs Nets

Les Actifs Nets sont constitués de :

- Apports affectés à des immobilisations : ce poste comprend les apports sans droits de reprise effectués par les adhérents ou tout autre pourvoyeur de fonds autres que le pouvoir publique et finançant les actifs non courants, immobilisations corporelles et incorporelles qu'elles soit amortissables ou non amortissables ;
- Réserves : les réserves sont constituées par les excédents des exercices antérieurs et affectés en tant que tels par l'Assemblée Générale ou tout autre organe habilité ;

- Autres actifs nets : ce poste comprend les apports, autres que les dotations, les apports des adhérents et les subventions d'investissement.
- Excédents et déficits reportés : ce poste comprend les excédents ou déficits des exercices antérieurs ou une partie de ces excédents ou déficits, dont l'affectation a été renvoyée par l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice ou des exercices précédents ainsi que les excédents ou déficits des exercices antérieurs en attente d'affectation ;
- Excédent ou déficits de l'exercice : ce poste exprime la performance de l'association. Il est constitué par la différence entre les comptes de produits et les comptes de charges de l'exercice.

d. Les produits

Les produits de l'association sont constitués exclusivement de :

- Apports monétaires du siège DGRV Allemagne ;

e. Les charges

Les charges encourues par l'association sont essentiellement constituées des :

- Frais courants d'exploitation ;
- Charges du personnel ;
- Dotations aux amortissements et aux provisions ;
- Autres charges courantes.

f. Apports affectés

- Les apports affectés à des biens amortissables sont constatés en actifs nets et sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces apports sont rapportés proportionnellement à ces charges d'amortissement.
- Les apports affectés à des biens non amortissables qui nécessitent, le cas échéant, l'accomplissement de certaines obligations, sont constatés en actifs nets et sont à rapporter aux résultats du ou des exercices qui supportent le coût d'exécution de ces obligations.
- Les apports affectés à des charges reportées sont constatés au passif à titre d'apports reportés puis transférés en résultat au moment de la constatation des charges correspondantes.

III. Notes relatives à l'Etat de la situation financière

1. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent la somme de 134.508 DT au 31 décembre 2023. Le détail de cette rubrique se présente ainsi :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Les dépôts en comptes courants bancaires en DT	134 268	70 894
Caisse	240	264
TOTAL	134 508	71 158

2. Actifs Immobilisés

Les actifs immobilisés nets s'élèvent à 138.723 DT au 31 décembre 2023 :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2023	Dotations de l'exercice	Amortissements cumulés au 31/12/2023	Valeur nette au 31/12/2023
Logiciel	566	154	154	413
Equipements de Bureau	39 013	5 111	15 743	23 270
Matériel de transport	115 041	-	-	115 041
Total	154 620	5 264	15 896	138 723

3. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 81.250 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Impôts et taxes	4 511	1 007
CNSS	6 459	2 995
Charges à payer	70 280	2 202
TOTAL	81 250	6 204

4. Actifs nets

L'état de variation des actifs nets au 31 décembre 2023 se présente comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.2022	Excédent/déficit l'exercice	Solde au 31.12.2023
Apports affectés à des immobilisations	14 806		14 806
Autres apports affectés	13 795		13 795
Excédent/Déficit reportés	109 496	-44 524	64 972
Excédent/Déficit de l'exercice	-44 524	97 211	97 211
Total des Actifs Nets	93 573	52 687	190 784

11 Notes relatives à l'état des produits et des charges

1. Autres apports

Les autres apports sont constitués uniquement des virements reçus de la mère DGRV Allemagne.

2. Frais courants d'exploitation

Les frais courants d'exploitation s'élèvent à 35.227 DT au 31 décembre 2023 contre 38.617 DT au 31 décembre 2022. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Charges locatives	30 634	30 633
Fournitures de bureau & consommables	1 103	558
Frais de Déplacement	399	5 450
Autres	3 091	1 976
TOTAL	35 227	38 617

3. Frais d'administration

Les frais d'administration s'élèvent à 395.208 DT, ils se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Rém. d'intermediaires & Honoraires	253 280	125 104
Publicité & Rel.Publiques	132 476	29 479
Frais de Télécommunication & Postaux	3 174	2 187
Services Bancaires & Assimilés	2 105	1 186
Autres	4 172	1 839
TOTAL	395 208	159 795

12 Budget prévisionnel

Budget 2024 DGRV-Section Tunisie

(le cours moyen de conversion utilisé est 3,30.....)

	EURO	TND
Total encaissements (apports siège)	142.200	469.260
FR 1 Activités dans le pays	25.000	82.500
FR 5.2.5.1.1 Personnel local administration et comptable	20.000	66.000
FR 5.2.5.1.2 Personnel local gestionnaire de projet	44.000	145.200
FR 5.2.5.2 Equipements de bureau	1.000	3.300
FR 5.2.5.4 frais courants	24.000	79.200
FR 5.2.5.5 Transport frais véhicule de projet	5.200	17.160
FR 5.2.5.6 Frais de déplacement Personnel expatr.	3.000	9.900
FR 5.2.5.7 Frais de représentation	500	1.650
FR 5.2.5.8 Frais de déplacement Personnel local	1.500	4.950
FR 5.2.5.9 Honoraires	8.000	26.400
FR 5.3 Experts à court terme (internationaux)	5.000	16.500
Total dépenses	137.200	452.760
Excédent de trésorerie	5 000	16.500

* Les apports proviennent exclusivement de l'association mère DGRV Allemagne

13 Evénements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas eu d'évènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, qui sans être liés à la clôture de l'exercice :

- Entraîneront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ; et/ou
- Aurent, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'association.